

République Française

DEPARTEMENT
des Alpes de Haute-Provence

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PIERREVERT

Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 27	
en exercice : 27	
qui ont pris part à la délibération	
Présents	: 20
Procurations	: 6
Absents	: 1

SEANCE DU 27 février 2017

L'an deux mille dix-sept le 27 février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur André MILLE, Maire.

PRESENTS : MMES ALBENGA, KREBAZZA, DOZOL, BOURDIN, TRENEL, MARTIN, PIEDNOEL, VENET
MM. LAGESTE, BRIFFAULT, COLLIN, CHAUMETON, PREAU, FONTANA, PORT, CHABERT, MARCHAIS, STORDEUR, JULIEN

PROCURATIONS : BENAS à LAGESTE, PLASSON à FONTANA, TURCAN ACQUA à KREBAZZA, CHOMAT à MILLE, CHAUMONT à MARCHAIS, AUBEL à JULIEN

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame ALBENGA

Convocations distribuées à Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal le vendredi 17 février 2017 par la Police Municipale

Délibération n° 2017 - 02 – 27 – 01 : Débat d'Orientation Budgétaire 2017

Monsieur Bernard BRIFFAULT, Rapporteur, présente les éléments relatifs au Débat d'Orientation Budgétaire,

Après avoir pris connaissance du rapport d'orientation budgétaire préalablement transmis au présent conseil municipal et après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

LE CONSEIL MUNICIPAL :

PROCEDE au Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2017.

A l'issu du débat d'orientation budgétaire, le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres présents et représentés, 4 abstentions (MARCHAIS, JULIEN, CHAUMONT par procuration et AUBEL par procuration)

PREND acte de la tenue du DOB et de l'existence du rapport sur la base duquel s'est tenu le débat d'orientation budgétaire

APPROUVE les orientations budgétaires telles que présentées dans le rapport et débattues.

Fait et délibéré en séance ce jour, mois et an que susdit,
Suivent les signatures

